



VOTRE GUIDE

Optimiser ses droits à la retraite



LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR « MIEUX » PERCEVOIR SA RETRAITE

STOP AUX IDÉES REÇUES !

- « Dans mon activité, la retraite est à 67 ans minimum »
- « Les rachats de trimestres sont très chers »
- « Je suis trop jeune pour y penser »
- « Je ne toucherai rien »

Oubliez toutes ces idées préconçues sur la retraite !

L'optimisation retraite est notre métier, imaginez toutes les opportunités qui s'offrent à vous... Nous nous occupons du reste à votre place !

Dans chaque situation, des solutions existent, mais les dispositifs à mettre en place sont très souvent méconnus.

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Lorsque vous décidez de penser à votre future retraite et de vous en occuper sérieusement, posez-vous les bonnes questions !

- À quelle date ai-je intérêt à percevoir ma retraite ?
- Dois-je attendre l'arrêt de mon activité pour demander à percevoir ma retraite ?

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Construire sa retraite

À partir de 30 ans, vous pouvez doré et déjà mettre en place des dispositifs (comme un plan d'épargne retraite par exemple) qui vous aideront à construire votre retraite et vous permettront de bénéficier d'avantages fiscaux.

Grâce à notre offre **FLASH RETRAITE**, nous réalisons une projection sur le futur en prenant en compte vos revenus et votre statut actuel.

Préparer son départ à la retraite

Entre 40 et 60 ans, plusieurs options se présentent à vous : anticiper ou préparer son départ à la retraite.

Grâce à nos offres « **Bilan retraite** » et/ou « **Liquidation retraite** », nous vous apportons de la visibilité sur votre futur et nous vous procurons des conseils pour optimiser au mieux votre retraite.

Quand votre départ à la retraite sera arrivé, nous serons également en capacité de vous accompagner lors de la liquidation de cette dernière.

NOTRE EXPERTISE

Notre pôle spécialisé en droits à la retraite vous garantit un accompagnement professionnel et objectif.

Audit complet de votre situation actuelle

Suivi personnalisé

Récupération des données

Préconisations concrètes

Entretiens personnalisés

Échanges avec les organismes

Maintenant que vous avez toutes les clés en main, c'est le moment de vous poser les bonnes questions !

Alors, dans quelle situation êtes-vous ?

Contactez-nous pour réaliser un point sur votre situation et vérifier si une expertise de vos droits est nécessaire. Nous vous ferons parvenir un devis adapté à votre situation et vos besoins actuels.



CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTRICE : AMANDINE DEAL

Chargée de relations assurances - Experte en protection sociale

06 21 51 43 23 - adeal@sofirex.fr



www.sofirex.fr